



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Candidatez jusqu'au
20/09/2020**

oddissee@socooperation.org



Vous êtes en Nouvelle Aquitaine et vous souhaitez lancer une initiative ou un projet, soit de transition soit de changement, portant sur le développement de territoires ou/et de ses acteurs, ici et/ou à l'international ?

Votre initiative ou projet s'inscrit dans des dimensions variées et complémentaires comme celles des Objectifs du Développement Durable (ODD): énergies, eau, santé, alimentation, éducation, questions sociales, environnement, climat, égalité de genre, biodiversité, etc. ?

Vous êtes intéressés par le fait de faire avancer les questions de développement durable en tissant des liens, du local à l'international en « emboîtant les échelles » et en mobilisant plusieurs catégories d'acteurs différentes : associations, secteurs de la santé, universités et recherche, entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), centres de formation, foyers socio-éducatifs, collectivités territoriales, acteurs des politiques publiques, clubs, etc. ?

Vous êtes prêts à vous lancer, à contribuer à faire « bouger les choses », et vous souhaitez être accompagnés, sur les plans méthodologique, financier, de mise en réseau, voire jusqu'à contribuer à former une communauté d'acteurs ?

#1
20 acteurs sélectionnés

AMI lancé jusqu'au 20 septembre 2020 pour identifier les projets à fort impact

#2
10 Projets constitués

La mise en réseau permettra de former 10 groupements d'acteurs de domaines différents

#3
90 000 € de subvention

à répartir entre les lauréats qui bénéficieront d'un suivi tout au long du projet

Le dispositif ODD-yssée est fait pour vous !



soutenu par :



Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Objectif de l'AMI

Cet AMI vise à susciter, identifier et sélectionner des projets qui ont pour objectif de contribuer à la territorialisation des ODD en Nouvelle-Aquitaine.

Critères d'éligibilité

Le présent AMI s'adresse à l'ensemble des acteurs néo-aquitains (associations culturelles, d'animation territoriale, de solidarité internationale, d'éducation à l'environnement, de loisirs de plein air, collectifs associatifs formels et non formels, collectifs de jeunes formels et non formels, établissements scolaires, de formation, universités, entreprises, syndicats, clubs, théâtre amateur...). Les initiatives de projet retenues à cette étape devront par la suite, obligatoirement, être portées par une structure juridiquement reconnue, les collectifs non formels, devant se rapprocher de structures juridiquement existantes pour co-porter leur projet.

Le présent AMI s'adresse aux projets :

De mobilisation des citoyens, des jeunes et des territoires, contribuant par leurs initiatives à la territorialisation des [ODD](#)

Ayant au moins un volet expérimental

Mobilisant des partenaires issus de thématiques d'intervention différentes (prises dans la rosace des 17 ODD)

Composition du dossier :

1. [La note d'intention](#)
2. [La fiche de renseignement du demandeur](#)

Le comité de sélection régional

Un comité de sélection jury régional composé de représentants des structures du groupe de travail « Territorialisation des ODD » sera organisé, pour étudier, sélectionner voire ré-orienter les notes des structures qui pourront passer aux étapes suivantes.

Le comité de sélection régional jury peut inviter des acteurs portant des projets complémentaires à se rapprocher et s'articuler entre eux pour co-porter un projet commun.

Transmission des dossiers de candidatures

Le dossier complet de demande de financement doit être transmis en version numérique en PDF à l'adresse suivante :

oddysee@socooperation.org

Un accusé de réception sera envoyé au porteur du projet dans les 48h suivant la réception de la proposition. En cas d'absence d'accusé de réception, contactez le **05 49 55 50 46**.

LE DISPOSITIF ODD-YSSEE

Le dispositif ODD-yssée s'inscrit dans le cadre du programme **RECITAL (Renforcer l'Éducation à une Citoyenneté Internationale sur nos Territoires par une Approche Locale des ODD)**.

Porté par la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) et cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD). Ce programme interrégional est mis en œuvre de janvier 2020 à décembre 2021 par 11 RRMA dont So Coopération.

Objectif global :

Le programme expérimental ODD-yssée a pour objectif global d'accompagner, renforcer et multiplier (essaimage à terme) les actions de territorialisation des ODD, dans une perspective reliant les échelles locale et internationale.

Objectifs spécifiques :

- Conforter une large mobilisation citoyenne en faveur de l'atteinte des ODD par les méthodes de l'éducation populaire et de l'animation territoriale ;
- Favoriser l'appropriation des caractères propres aux ODD (multithématiques, indivisibles et à échelles « emboîtées » du local à l'international) pour des publics larges, jeunes, participants de la communauté éducative et de formation, personnes fréquentant les tiers-lieux, personnes sous-main de justice, etc. ;
- Inciter les différentes catégories d'acteurs à « travailler » ensemble (sortir de l'entre soi) dans l'esprit des ODD ;
- Contribuer à l'essaimage des bonnes pratiques par la capitalisation et la valorisation des résultats des projets (résultats méthodologiques, instrumentaux et/ ou autres) dans la contribution territoriale, multi-scalaire, à l'atteinte des ODD.

C'est dans ce cadre que SO Coopération propose le présent AMI aux acteurs du territoire néo-aquitain.

Organisation

Le dispositif ODD-yssée s'organise autour de quatre étapes.

1. Tout d'abord, les acteurs intéressés par ce dispositif devront déposer un **appel à manifestation d'intérêt**.
2. L'ambition du dispositif ODD-yssée est d'accompagner les acteurs dans toutes les phases de leurs projets. C'est pourquoi, So Coopération et ses partenaires impliqués dans le groupe de travail¹ « territorialisation des ODD », organisent un processus de formation-accompagnement, collectif et individuel, à destination des acteurs répondant à cet appel, tout au long de ce dispositif.

La participation au processus formation-accompagnement est obligatoire pour les acteurs et structures qui portent des projets retenus par le jury le comité de sélection régional à l'étape de l'AMI.

3. Ce dispositif de formation et d'accompagnement qui s'effectuera tout au long du projet permettront aux porteurs de projets de répondre à l'Appel À Projet (AAP) ce qui mènera à la sélection des lauréats du dispositif ODD-yssée. Les détails de l'Appel à Projet seront fournis lors de la formation. Seuls les projets retenus à l'étape de l'AMI, et ayant suivi le processus de formation-accompagnement peuvent répondre à l'AAP.

1- Ce groupe de travail multi acteurs est composé à la fois de réseaux associatifs, d'associations, de collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat ou encore d'organismes de formation et rassemble divers domaines tels que l'Environnement, l'Economie Sociale et Solidaire ou encore la coopération internationale. Il a été constitué pour contribuer à l'administration du le dispositif ODD-yssée, et de produire des analyses sur la territorialisation des ODD.

CALENDRIER DU DISPOSITIF

Phase 1 : Appel à manifestation d'intérêt

Susciter, identifier, et sélectionner des projets contribuant à la territorialisation des ODD en Nouvelle aquitaine

Publication de l'AMI	30 juillet 2020
Date limite de dépôt de dossiers	20 septembre 2020
Instruction des dossiers	du 21 au 21 septembre 2020
Réunion du comité de sélection	28 septembre 2020
Réponses aux acteurs	30 septembre 2020

Phase 2 : Formation et Accompagnement

Former, accompagner et constituer une communauté de de pratiques

Formations	3 journées de formation en octobre
Accompagnements individuels	Tout au long des phases consolidation, mise en oeuvre et évaluation des projets

Phase 3 : Appel à projets et Consolidation

Conclider, structurer et soutenir financièrement les projets
montant total des sibvention : **90 000 €**

Consolidation des projets	Du 1er au 30 octobre 2020
Dépôt de dossiers	31 octobre 2020
Instruction des dossiers	du 2 au 5 novembre 2020
Réunion du Comité de sélection	6 novembre 2020
Réponse aux acteurs	9 novembre 020
Mise en oeuvre des projets	Novembre 2020 au 31 octobre 2021

Phase 4 : Suivi et évaluation (interne)

Suivre, évaluer et capitaliser le dispositif

Suivi des projets	Tout au long de la mise en oeuvre des projets
Rencontre des porteurs de projets	Juin et décembre 2021
Evaluation interne du dispositif	entre le 1er novembre et de 28 février 2022